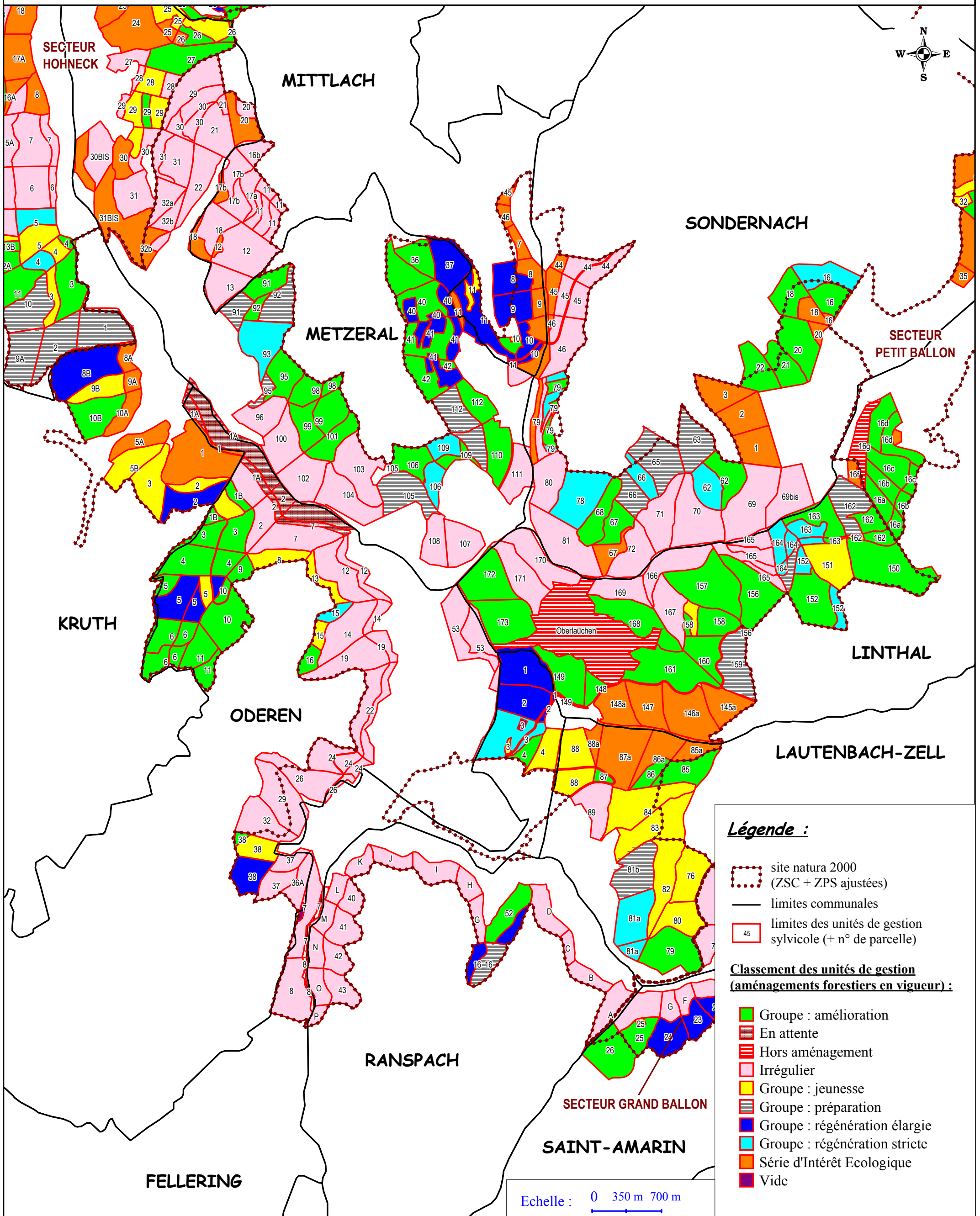


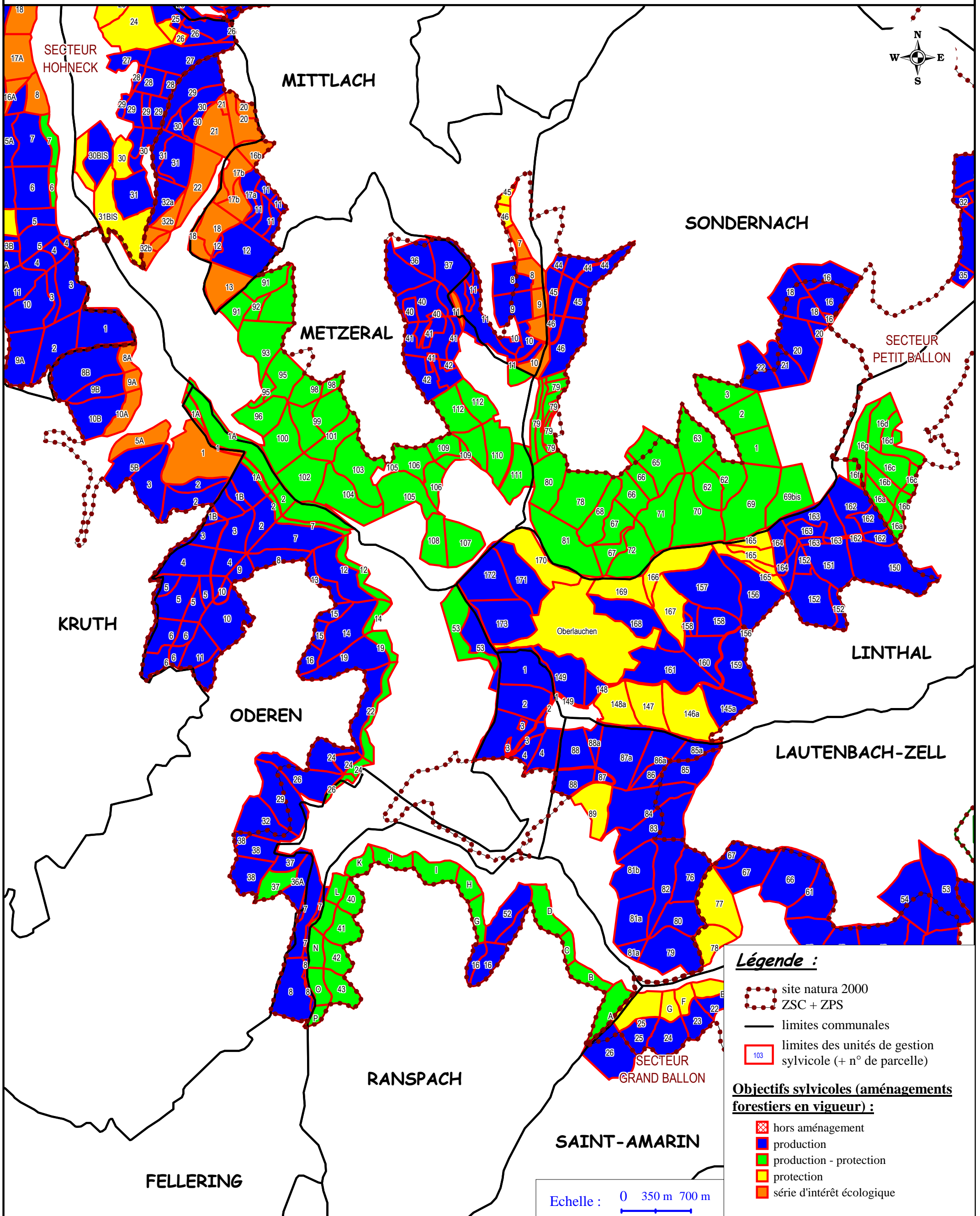


Classement des unités de gestion : secteur Markstein



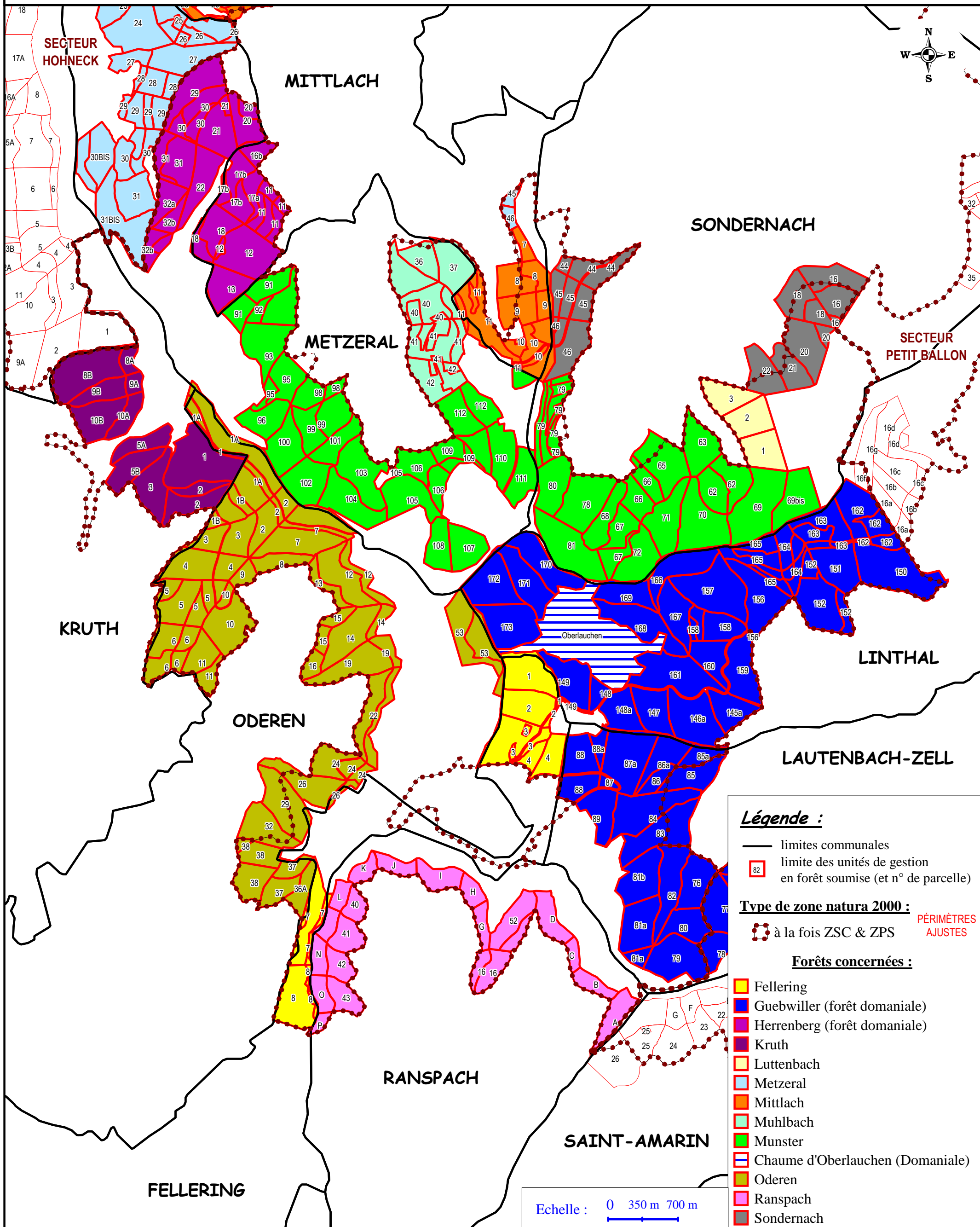


Objectifs des aménagements forestiers en vigueur : secteur Markstein



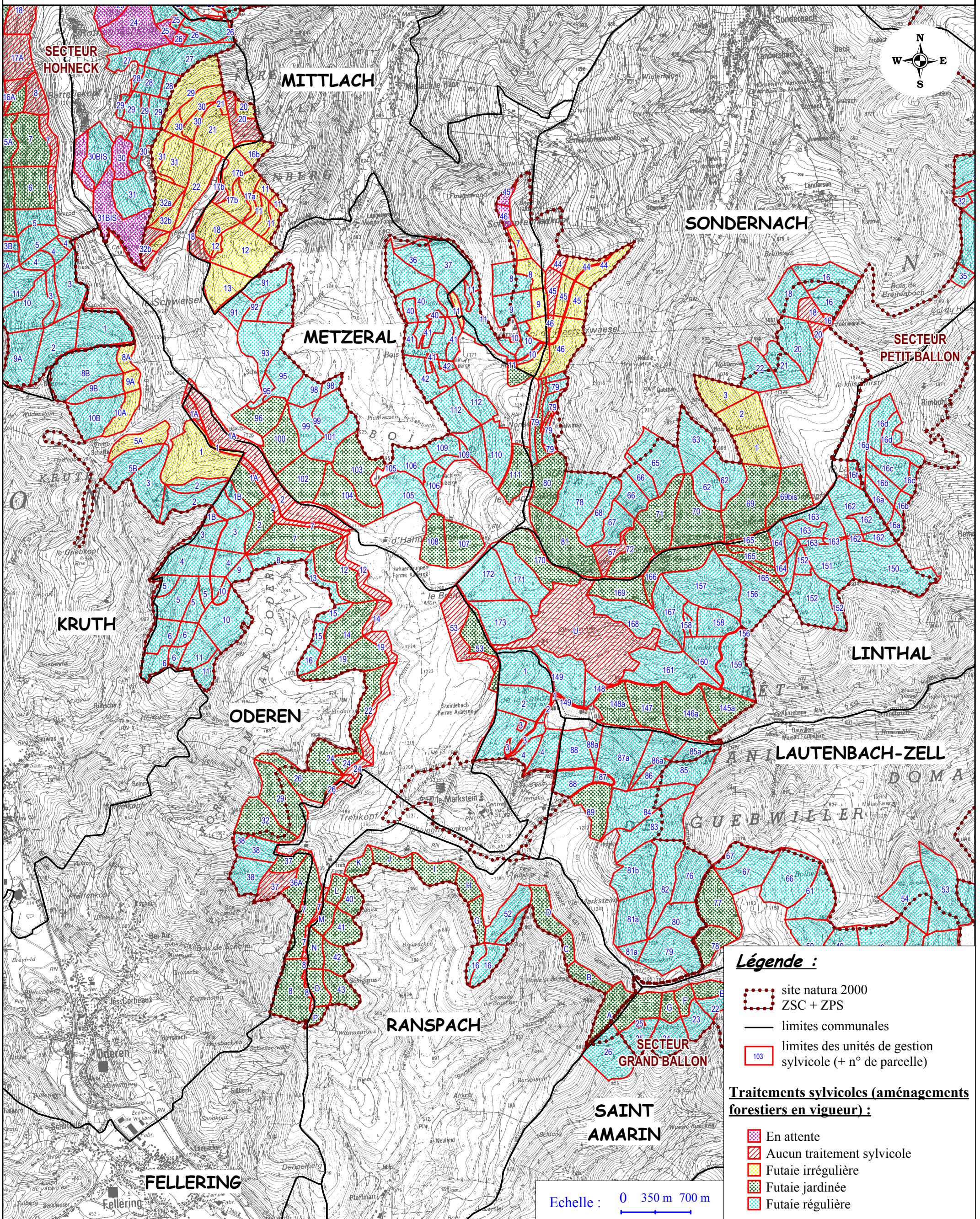


Forêts soumises concernées : secteur Markstein





Traitements sylvicoles : secteur Markstein



Légende :

- site natura 2000
- ZSC + ZPS
- limites communales
- limites des unités de gestion sylvicole (+ n° de parcelle)

Traitements sylvicoles (aménagement forestiers en vigueur) :

- En attente
- Aucun traitement sylvicole
- Futaie irrégulière
- Futaie jardinée
- Futaie régulière

LE TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AMÉNAGEMENTS FORESTIERS EN VIGUEUR (SOURCE : ONF , 2003)

Nom de la forêt	Surface Natura 2000	Surface totale	Aménagement en vigueur	Objectifs	Traitements sylvicoles	Essences objectifs à moyen terme	Age et diamètre d'exploitabilité	Coupes prévues jusqu'en 2010	Création desserte jusqu'en 2010	Travaux sylvicoles jusqu'en 2010	Travaux en faveur biodiversité	Dispositions liées à la chasse
Forêt Domaniale Herrenberg	41,2	516	2000 2019	Série 2 Protection + production, (sie ¹ sur 190,91 ha)	Futaie irrégulière par bouquets et par parquets dans les zones accessibles	2 ^{ème} série : sapin 17 épicéa 9 hêtre 59%	150 ans préconisé (55 cm) 160 ans possible	P17b(partie) : coupe secondaire de régénération en 2004 P13 : coupe de régénération progressive avec plantation P20 : récolte extensive et régénération sur 0,3 ha P21(partie) pessière à régénérer	Eventuellement raccords de pistes de faible longueur mais gel routier dans la ZAP-Tétrás	P17b et P21p : régénération naturelle avec complément (objectif hêtre) P13 plantation sapin + engrillagement P20 régénération naturelle avec complément (objectif érable)	Préservation de 20 arbres remarquables. Application de la directive Tétrás Maintien d'arbres morts et à cavités Gestion spécifique aux abords des cours d'eau	Nécessité de réduire la densité d'ongulés
Forêt Communale Metzeral	5 45b,46b	1002	1994 2008	Série 2 protection	attente	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Aucune	Possibilité de récolte des chablis	Application de la directive Tétrás dans les ZANP (maintien et introduction du pin sylvestre et du sapin, non reboisement des vides de moins de 20 ares, fermeture des routes à la circulation...) Conservation des arbres morts surtout de petit diamètre	Déséquilibre forêt-gibier Effort à faire pour réaliser les minima cerf
Forêt Communale Mittlach	101,2	356	1997 2016	Chaque parcelle comprend une partie en SIE (sauf 7 intégralement en SIE) et une autre en Production	P7 Attente P8 : sylviculture extensive + att-Frélargi P9 jardinage extensif et FRélargi P10 : attente sauf régénération acquise et coupe uniquement sanitaire – Futaie régulière à groupe élargi - Futaie irrégulière par bouquet P11 : attente et groupe élargi	hêtre 65% sapin 15 % autres feuillus 20%	entre 120 et 140 ans selon unités (45 à 55 cm) 200 ans possible	P8 Régé progressive en 2003 des pessières plus ou moins mélangées P11 : en 2001, coupe progressive sur régénération acquise et amélioration en 1999 et 2007	350 m de piste prévu en 2002 en P7	Dépressage : parcelles 3, 5, 10, 11	La hêtraie sommitale des P7/8/9/10 doit faire l'objet d'une attention particulière. Les zones de présence des lycopes doivent être préservées Application de la directive Tétrás dans la ZANP (possibilité d'introduction du pin sylvestre et du sapin, non reboisement des vides de moins de 20 ares, dosages des essences, zones non dépressées, pas d'élagage...)	Déséquilibre forêt-gibier Les populations d'ongulés doivent être réduites
Forêt Communale Muhlbach	20,1 ha	731	1997 2011	Série2 production	Futaie régulière à groupe élargi	Sapin, hêtre	120 à 140 ans (hêtre) acceptable 180 ans	Coupes de régénération secondaires (partie des P40, 41, et 42) et ensemencements (p37)	Néant	Travaux de régénération Plantation de sapin en 40, 41 et 42a	Application de la directive Tétrás (bouquet sensible sur 24 ha ?) Maintien d'arbres morts et creux	Déséquilibre forêt-gibier Les populations d'ongulés doivent être réduites
Forêt Communale Luttenbach	2,3 ha extension proposée : 47 ha	430	2000 2017	Série 2 protection	Futaie irrégulière par bouquets	hêtre 50%, sapin 20%	160 ans (45 cm)	Bouquets à régénérer totalisant 0,5 ha (P3), et 1 ha (P1) Mais passage en coupe dans l'ensemble de la parcelle	Néant	Possibilité d'introduction du Mélèze	Création d'un îlot de vieillissement de 1 ha. Maintien d'arbres morts et à cavités. Coupes et travaux entre le 15/07 et le 15/12, entretien des lisières Non reboisement des vides	Densité supportable actuellement mais il convient de rester vigilant Souhait d'interdire le nourrissage au delà de 1000 m d'altitude
Forêt Communale Munster	497.7	1761	1986 2006 1998 2006	Séries 3 et 4 production et production-	Futaie régulière à groupe strict, jardinage, futaie	Série 3 : hêtre 54 %, sapin 23 %, épicéa 14 % Série 4 :	120 ans (Hêtre 40 cm – Sapin épicéa 50 cm)	2 ha à rajeunir en 2005 P96 (coupe gelée jusqu'en 2006 suite à demande du GTV)	P65 et 66 (et 67 ?) P79 et 80 P68, 77, et 78 Limite P103 et	Plantation épicéa, mélèze Série 3 et 4 : 2,3 et 3,7 ha respectivement en plantation, (dans une clairière de 1,5 ha en P103) Travaux dans les ZAP devant	Maintien d'un bouquet de 0.5 ha de Sapin ? jusqu'à exploitabilité physique en P62, et plantation de pins par bouquets. Conservation de sur-réserves (arbres perchiers)	Série 4 : densité économiquement supportable pour le chevreuil et le chamois ; cerf à réduire à 2/100 ha Série 3

¹ Sie : série d'intérêt écologique

Nom de la forêt	Surface Natura 2000	Surface totale	Aménagement en vigueur	Objectifs	Traitements sylvicoles	Essences objectifs à moyen terme	Age et diamètre d'exploitabilité	Coupes prévues jusqu'en 2010	Création desserte jusqu'en 2010	Travaux sylvicoles jusqu'en 2010	Travaux en faveur biodiversité	Dispositions liées à la chasse
				protection	irrégulière par parquets	hêtre 58 %, sapin 22 %, épicéa 12 %	140 ans possible		104 P104 Ds ZAP en dehors des périodes sensibles et plutôt limité	respecter le maintien d'un biotope favorable pour le Grand Tétrás (période d'intervention, pins en mélange, exclusion du douglas, conservation des trouées et des fruitiers)	P79 frange sommitale : exploitabilité physique P93 : protection intégrale sur 80 m de la frange sommitale Conservation de 3 bouquets de 0,5 ha en sur-réserve	densité économiquement supportable 6 chevreuils, 1 cerf et 5 chamois/100 ha
Forêt Communale Sondernach	75,3 ha	808,83	1999 2016	Série 1 et 2 production-protection	Futaie régulière (P16/18/20) Futaie irrégulière par bouquets et parquets (P 44 à 46) Zones non productives (environ 20 ha : pré-bois, zones inaccessibles ...)	Série 1 : hêtre 25%, sapin 40, épicéa 40 Série 2 : hêtre 65, autres résineux 20, autres feuillus 15	Série 1 : épicéa 120 ans pour 55 cm Série 2 : hêtre 140 ans pour 45 cm	Coupes d'amélioration dans P16/18/20 Coupes jardinatoires dans P44 et 45	Néant	Plantation en complément de régénération naturelle en P44, 45, 46	Hêtraie dans le haut des P44/45/46 laissée en l'état Prise en compte des stations botaniques remarquables lors des exploitations Maintien d'une lisère diversifiée en limite de la forêt et de la chaume du Hilsenfirst Introduction de pin sylvestre ou de sapin. Interdiction de planter dans les trouées de moins de 20 ares. Dosage des essences. Zones non dépressées (Gelinotte). Pas d'élagage. Maintien des arbres morts ou à cavités	Déséquilibre forêt-gibier important lié au surdensité d'ongulés Ecorçage Régénération naturelle ou artificielle pratiquement impossible
Forêt Domaniale Guebwiller	547,0 ha dt x ha en RBD	3472,8	1982 2005 modif. 1997 2005 (RBD)	Série de la RBD : partie dirigée et intégrale Séries 2, 4, et 5 : production	Réserve intégrale (110,29 ha) Futaie irrégulière par bouquets (RBD) Parcelles en attente Futaie irrégulière par bouquets ou parquets dans zone tampon Série 2 et 4 : futaie régulière à groupe strict Série 5 : futaie irrégulière par bouquets	Pour la RBD et RBI, pas d'essences objectifs mais volonté de limiter l'épicéa Série 4 : hêtre 45 %, sapin 25, épicéa 20 Série 2 : hêtre 40, sapin 10, épicéa 40 Série 5 : hêtre 85, sapin 5, épicéa 5.	RBD partie dirigée : 120 ans à 180 ans (certains conservés jusqu'à dépérissement) Série 2/4 : 120 ans hêtre : 40 cm, sapin / épicéa : 45/50 cm Série 5 : hêtre 150 ans (35 cm) épicéa 100 ans (40 cm)	Extraction des épicéas dans la RBD : intégrale et dirigée Ouverture de trouées, coupe d'ensemencement dans un but d'irrégularisation, coupes d'amélioration dans la RBD dirigée Coupes de régénération de la 81a ? Coupes d'amélioration Interdiction des coupes et travaux entre le 15/12 et le 15/07 sur l'APB	Pas de nouvelles pistes dans la RBD	Pas de récolte des chablis dans les zones du Breitfirst, sauf problème phytosanitaire En RBD, en fonction de la structure des différentes unités élémentaires : dégagement et nettoyage léger, dépressage vigoureux avec pour consigne de favoriser les sapins même mal-venant	5 trouées Tétrás (à myrtilles et pins) sont à réaliser au Langenfeld, y compris en réalisant des sacrifices d'exploitabilité Conservation des noisetiers lors des dépressages (favorable à la Gelinotte) Conservation des arbres à cavités (systématique au dessus de 1000 m) Prise en compte de stations botaniques remarquables	Densité de gibiers trop élevée dans la RBD Dans l'APB, interdiction de l'affouragement et de l'agrainage, étendue aux lots 4 partie et 6 Dans l'APB, seule la chasse à l'approche et à l'affût sans chien est autorisée Mise en réserve de la pêche de la sortie du Lac de la Lauch jusqu'au pont de la route de la Rolle
Forêt Communale Fellingring	117,1 ha	1393,12	2002 2017	Série 1 production	Futaie régulière (P1 à 6) Jardinage (P7 et 8)	hêtre 29 %, sapin 35 %, épicéa 18 %.	120 ans (55 cm)	Régénération sur 32 à 48 ans (p 1, 2, et 6), déjà en partie régénérée Régénération strict (P3pie et 5pie déjà en partie régénérée) Coupe des gros bois en P6 dans les 16 ans En P3 : maintien des bois moyens de qualité en sur-réserve et en P5 maintien de deux bouquets de gros bois en sur-réserve pour des raisons paysagères	?	Rien à signaler	Préservation de stations botaniques remarquables	Déséquilibre forêt-gibier (signalé dès 1983) Non reboisement des petits vides Maintien d'espinaces ouverts en P7 et 8 Fauchage des accotements Seul l'épandage linéaire est autorisé

Nom de la forêt	Surface Natura 2000	Surface totale	Aménagement en vigueur	Objectifs	Traitements sylvicoles	Essences objectifs à moyen terme	Age et diamètre d'exploitabilité	Coupes prévues jusqu'en 2010	Création desserte jusqu'en 2010	Travaux sylvicoles jusqu'en 2010	Travaux en faveur biodiversité	Dispositions liées à la chasse
Forêt Communale Oderen	318,2 ha	1012,89	1985-2008 (modifié) 1996-2009	Série 1 production Série 2 production avec suite de protection	Futaie régulière à groupe élargi (S1), futaie jardinée (S2), presque 50 ha en attente	S1 : hêtre 25%, sapin 35, épicéa 20. S2 : hêtre 70, sapin 12, épicéa 6.	S1 : 120 ans et 90 ans (épicéa) S2 : hêtre 140 ans (45 cm) sapin 120 ans (40 cm) épicéa 90 ans (45 cm)	Régénération sur environ 3 ha (P13 et 15) Régénération de la P38 étalée sur au moins 50 ans	Néant	Abandon des plantations avec engrillagement	Classement en protection d'une partie de la ZANP	Déséquilibre forêt-gibier mais plutôt amélioration
Forêt Communale Ranspach	123,1 ha	748,6	1992-2007	Série 1 production Série 2 production et protection	Futaie régulière à groupe élargi (S1) Futaie hardinée (S2)	S1 : hêtre 30%, sapin 38, épicéa 21. S2 : hêtre 60, sapin 24, épicéa 8.	140 ans (hêtraie d'altitude, 45 cm) 120 ans (pour le reste) 90 ans (épicéa 50 à 55 cm)	Coupe P16 et 52 en partie	?	Remarque : les prévisions de plantation de l'aménagement ont été abandonnées	Rien à signaler	Déséquilibre forêt-gibier
Forêt Communale Kruth	141,4 ha	1282,28	1998-2013 aménagement pilote Natura 2000	Série 1 production Série 3 : site	Futaie régulière à groupe élargi (S1) Futaie irrégulière par parquets (S3), dans l'attente d'une transition vers la futaie jardinée	S1 : hêtre 47 à 52 %, sapin 27 à 32, épicéa 13 S3 : hêtre 80 %, sapin 10	S1 : 120 ans (55 cm) S3 : 160 ans et 300 ans pour parcelles en vieillissement (9a, 10a, 5a, et 1)	Régénération P2 pendant la durée de l'aménagement, P8b sur 50 ans Coupe uniquement des chablis en série 3	Néant	Travaux de nettoyage en parcelles en vieillissement (mélange d'essence) travaux en faveur biodiversité	Préservation de stations botaniques remarquables, travaux en faveur du mélange d'essences dans jeunes peuplements et lisière en partie haute. Création de mares (dans les aulnaies du Stellario-alnetum) de P5a et 2. Entretien de la végétation rivulaire des cours d'eau et application de la directive Tétrastyles en série 3	Déséquilibre forêt-gibier Non reboisement des petits vides Maintien d'espaces ouverts en P2 et zones humides P10b Fauchage des accotements Seul l'épandage linéaire est autorisé